ainsi, le *didonis biblis* vit au Brésil, le *didonis aganissa* se rencontre aux environs de Mexico et le *didonis pacira* à la Guyane. Les caractères génériques des *didonis* peuvent se résumer ainsi : ailes grandes, festonnées, noires, les mêmes dans les deux sexes; ailes supérieures à angle apical arrondi, à bord apical convexe, légèrement festonné, moins long d'un tiers que le bord costal, à bord interne subéchancré, à peu près de même longueur que le bord apical, à nervure costale dilatée à la base; ailes inférieures marquées d'une bande rouge submarginale, presque circulaires, à bord externe fortement festonné. Tête petite, peu poilue; antennes grêles, terminées graduellement en massue courte; palpes labiales grandes, peu comprimées et très-poilues, avançant obliquement jusqu'au niveau du sommet des yeux; article moyen présentant sur sa face externe une longue plaque d'écailles blanches, et sur son bord interne une touffe de poils; article terminal arrondi et très-petit chez le mâle, assez allongé, mais grêle, chez la femelle; pattes de la première paire du mâle petites, grêles, très-poilues; les mêmes chez la femelle plus grêles encore, très-peu poilues et écailleuses; tarses dilatés vers le milieu; articles armés en dessous, à leur extrémité, d'épines assez longues. Les chenilles ont la tête armée de deux cornes longues et grêles. Le quatrième segment offre en dessus une éminence conique et un peu poilue. Les segments suivants sont munis de petits lobes grêles et sétigères. Les chrysalides sont suspendues par la tête qui se termine en pointe, en arrière, du côté du thorax. Ce dernier porte une protubérance conique. Une saillie semblable surmonte le premier anneau de l'abdomen.

DIDORON s. m. (di-do-ron — du préf. *di*, et du gr. *dôron*, palme). Métrol. gr. Mesure linéaire équivalant à deux palmes.

DIDOS (Désirée POCHONET, dame), actrice française. V. DÉSIRÉE.

DIDOT, célèbre famille d'imprimeurs français dont l'origine remonte à François Didot, né en 1689, famille dans laquelle semblent se perpétuer les savantes traditions des Estienne, des Elzévir et des Manuce, et dont le nom brille encore aujourd'hui (1870) d'un vif éclat.

La famille des Didot est originaire de la Lorraine. Le premier de ses membres qui ait mis son nom en évidence est François DIDOT, né à Paris en 1689, mort en 1759. Il était fils de Denis Didot, marchand dans cette capitale. Après avoir fait son apprentissage chez le libraire Pralard, il fut reçu lui-même libraire en 1713, syndic adjoint en 1735, syndic en 1753, imprimeur en 1754. Gendre du libraire Ravenel (Sébastien), il éleva onze enfants, parmi lesquels nous citerons François-Ambroise et Pierre-François, qui suivirent la même carrière que leur père. Deux de ses filles épousèrent, l'une Guillaume de Bure, l'autre Jacques Barrois, libraires célèbres. Sa tante Françoise Didot, née en 1649, avait épousé le libraire Jean-Nicolas Nyon, dont les ancêtres remontent à 1580. Devenue veuve, elle exerça, en 1698, le commerce de la librairie, quai Conti, où s'est maintenue la librairie qui porte encore son nom. C'est donc dès 1698 que le nom de Didot figure au *Catalogue de l'imprimerie et de la librairie*, publié par Lottin.

François Didot fut l'ami intime de l'abbé Prévost, dont il publia tous les ouvrages, entre autres l'*Histoire générale des voyages* (1786, 20 vol. in-4°), accompagnée de cartes géographiques et de gravures, et il en donna une autre édition dans le format in-12, en 80 volumes avec figures. Parmi les autres ouvrages de l'abbé Prévost publiés par François Didot nous citerons le *Doyen de Killerine*, la *Vie de Cicéron* (4 vol.), un *Manuel lexique*, enfin le *Recueil périodique dans un goût nouveau* intitulé le *Pour et le Contre*, journal où Prévost crut pouvoir exposer la vérité au moyen du doute résultant de la contradiction même offerte au public dans ce journal, qui forme 20 volumes in-12. Toutes les publications de François Didot sont remarquables par leur bonne exécution.

L'enseigne de François Didot était : *A la Bible d'or*.

DIDOT (François-Ambroise), fils aîné du précédent, né à Paris en 1720, mort en 1804. Il devint libraire en 1753, imprimeur en 1757, et syndic de sa communauté en 1771. Il fut l'imprimeur du clergé et du comte d'Artois (depuis Charles X).

Passionné pour l'art typographique, il commença jeune encore l'illustration des Didot; il étudia son art avec enthousiasme et fit graver et fondre chez lui par Waflard, dont il forma le goût, les premiers types de son imprimerie. Son fils Firmin surpassa bientôt Waflard et grava la plus grande partie de ses caractères, si supérieurs à ceux que l'on employait alors. Vibert fut son élève.

François-Ambroise Didot prit pour base de son invention la section de la force des corps des lettres d'après le système des *points typographiques*, en divisant la ligne de pied de roi en six points, système qui fut généralement adopté, et qui mit fin à une confusion devenue telle, qu'aucun corps de caractère dans une imprimerie n'était en rapport avec ceux des autres. Ainsi disparurent les dénominations bizarres de *cicéro*, *nonpareille*, *gros canon*, *saint-augustin*, *parangon*, *perle*, *mignonne*, *petit texte*, etc., malgré la routine opiniâtre des compositeurs et des maîtres imprimeurs eux-mêmes de l'époque.

Benjamin Franklin visita, en 1780, l'imprimerie de François-Ambroise Didot; l'ambassadeur américain s'approcha d'une presse; après l'avoir examinée, il en saisit le barreau et, prenant les tampons des mains de l'ouvrier, il imprima plusieurs feuilles avec une aisance qui surprit les assistants. « Oh! ne vous étonnez pas, messieurs, leur dit-il, c'est mon ancien métier. » Le diplomate était accompagné de son petit-fils, William Temple, alors âgé de treize ans, le même que Voltaire bénit en prononçant les mots : *God and Liberty*. Il fut laissé six mois dans la maison de François-Ambroise Didot, qui lui donna les premières notions d'imprimerie, et son fils Firmin lui enseigna l'art de la gravure et de la fonte des caractères.

François-Ambroise Didot inventa aussi une presse à un coup, dont l'usage est devenu général; il alla ensuite visiter toutes les papeteries de France, cherchant des produits supérieurs à ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Il fit venir, en outre, de Hollande un ouvrier, nommé l'*Ecrevisse*, pour fabriquer des cylindres à broyer les chiffons. Ce fut par les conseils de François-Ambroise que la papeterie de Johannot, à Annonay, exécuta la première en France, en 1780, pour le compte de Didot, le *papier vélin*, à l'imitation de celui que Baskerville avait employé pour sa belle édition de *Virgile* in-4°.

Au nombre des livres imprimés par cet homme justement célèbre, on distingue ses belles éditions sur papier dit vélin, dont on connaissait déjà l'usage en Angleterre, et particulièrement les éditions, devenues rares, de *Longus* en grec (2 vol., 1778), de la *Gerusalemme liberata*, du Tasse (2 vol., 1784), et de la traduction d'*Homère*, de Bitaubé (12 vol. in-8°, 1787-1788).

Trop éclairé pour s'occuper exclusivement de la beauté des formes, il s'attacha, avec une persévérance non moins grande, à la correction des textes. Aussi fut-il chargé en 1783, par brevet du roi Louis XVI, à titre d'encouragement et de récompense, de préparer des éditions de tous les ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin, collection en 32 vol. in-4° et 17 in-8°, ou 18 dans le format in-18. On y remarque surtout le *Bossuet*, le *Télémaque*, et, parmi les in-4°, la *Bible latine*, dont il donna aussi une édition en 6 vol. in-8°, toutes deux très-estimées quant à la correction et à la beauté de l'exécution. Il imprima aussi, par ordre du comte d'Artois, depuis Charles X, dont il était l'imprimeur en titre, un choix d'ouvrages formant 64 vol. in-18. Cette collection, dite du comte d'Artois, est très-recherchée des bibliophiles. Deux exemplaires furent imprimés sur vélin.

Il légua la continuation de ses travaux à ses deux fils, Pierre et Firmin, déjà distingués dans son art. Après avoir cédé au premier son imprimerie, au second sa fonderie, il mourut en 1804, à soixante-quinze ans. Sa fille avait épousé Antoine Jombert, libraire ami des arts, des sciences et des belles-lettres et auteur de livres estimés. Ce fut à son beau-frère Firmin Didot que Antoine Jombert, libraire du roi pour les mathématiques et la marine, céda son fonds de librairie en 1799.

DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, né à Paris en 1732, mort dans la même ville en 1793. Il fut nommé libraire en 1753, imprimeur en 1755, adjoint syndic en 1769, imprimeur de Monsieur (depuis Louis XVIII) en 1759. Pierre-François publia des éditions remarquables, parmi lesquelles il faut citer l'*Imitation de Jésus-Christ* (in-folio, 1788); le *Télémaque* (in-4°); le *Tableau de l'Empire Ottoman* (in-folio), etc.

Il s'occupa aussi de la fonte des caractères, auxquels il fit subir encore d'heureuses améliorations. Sa papeterie d'Essonne était l'une des plus importantes et des plus anciennes de France, et il y fit de nombreux essais pour améliorer cette belle industrie nationale.

Une de ses filles épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut lui-même quelque temps associé à la papeterie d'Essonne.

C'est dans une campagne voisine de cette fabrique que le charmant écrivain composa son délicieux roman de *Paul et Virginie*, et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie.

L'abbé de Bernis, sortant du séminaire, fut employé quelque temps chez Pierre-François Didot comme correcteur d'épreuves; il y avait son logement et la table.

Trois des fils de Pierre-François se distinguèrent dans la carrière typographique. — Henri DIDOT, fils aîné du précédent, né en 1765, mort en 1852, se distingua comme graveur-fondeur en caractères et comme mécanicien. A l'âge de soixante-six ans, il grava un caractère connu sous le nom de *microscopique*. Afin de juger de son effet, il distribua à ses amis une épreuve du *Testament de Louis XVI*, sur une seule page in-8°, avec encadrement, tirée sur papier de Chine. Cet essai lui ayant réussi, il se servit des mêmes caractères pour publier les éditions dites microscopiques, parmi lesquelles il faut citer les *Maximes de La Rochefoucauld* et l'*Horace*. Ces caractères sont le *nec plus ultra* de l'art. Leur petitesse est telle, qu'il ne fut possible de les fondre qu'au moyen d'un moule, dont il était le créateur et auquel il donna le nom de *polyamatype*, parce que cent lettres y sont fondues à la fois. Ces précieuses éditions ont été imprimées chez son frère, Didot jeune, et la composition en a été exécutée par le fils même de H. Didot. — DIDOT SAINT-LÉGER, frère du précédent, fut chargé de diriger la papeterie de son père à Essonne. On lui doit l'exécution de la première machine pour la fabrication du *papier continu*, machine dont l'idée première appartient à Robert, un des contre-maîtres de l'établissement de M. Didot. Beaucoup de tentatives infructueuses en ce genre furent faites à Essonne par MM. Didot Saint-Léger et Robert, et au Mesnil, près de Dreux, par MM. Guillot et Robert; elles ne furent réalisées qu'en Angleterre, où Didot Saint-Léger se rendit après la paix d'Amiens. Au prix de dépenses énormes, il eut la joie de voir la machine à papier continu marcher avec précision à la fabrique de Two-Waters. Dès 1816, il mit en œuvre, à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, la première machine exécutée en France, et, presque en même temps, il en établit d'autres au Mesnil, chez ses cousins Firmin Didot, et chez Canson à Annonay. Didot Saint-Léger en avait une à Saint-Jean-d'Heurs, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut. Ces admirables mécaniques, qui fabriquent le papier sans fin, sont connues en Angleterre sous le nom de *Didot's mechanics*. — DIDOT jeune, troisième fils de Pierre-François, continua à diriger l'imprimerie de son frère avec beaucoup de distinction. Docteur en médecine, il fut l'imprimeur de l'Ecole de médecine. On lui doit une belle édition, grand in-4°, des *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy.

DIDOT (Pierre), dit l'**aîné**, fils de François-Ambroise, né en 1760, mort en 1853. Il fut reçu libraire en 1785, et succéda à son père, qui lui avait cédé son imprimerie, en 1789. Déjà connu par des poésies diverses, par son *Epître sur les progrès de l'art typographique* et par un *Recueil de fables*, apprécié de Florian, l'ami de la famille, Pierre Didot eut la noble ambition de vouloir que la France, qui allait devenir par les victoires de ses armées l'envie du monde entier, ne restât pas, sous le rapport des produits de l'art typographique, en arrière des peuples voisins. Il aspira donc à surpasser le célèbre imprimeur Bodoni, dont l'Italie s'enorgueillissait justement. Le premier soin de Pierre Didot l'aîné fut de terminer la belle collection des classiques latins et français, à l'usage du Dauphin (in-4°), commencée par son père. Dès 1795, appelant à son aide un luxe typographique jusqu'alors inconnu, il s'adjoignit les artistes contemporains les plus célèbres, tels que Gérard, Girodet, Prudhon, Percier, etc., et, secondé par son frère Firmin dans la gravure et la fonte des caractères, il conçut le plan de cette œuvre vraiment nationale, de cette magnifique collection in-folio, que ne devaient arrêter ni les obstacles sans nombre de ces temps difficiles, ni les énormes sacrifices de fortune jugés nécessaires. En 1797, le ministre de l'intérieur mit à sa disposition, à titre d'encouragement, le local occupé anciennement au Louvre par l'Imprimerie royale. C'est là que fut exécutée l'édition de *Racine* en 3 vol. in-folio (1801), dédiée au premier Consul; elle avait été précédée de celle de *Virgile* (1798) et de celle d'*Horace* (1799), chefs-d'œuvre qui resteront au nombre des plus beaux monuments dont s'honore notre patrie. Dans son rapport, le jury de l'exposition de 1801 proclame spécialement le *Racine* comme la plus parfaite production typographique de tous les pays et de tous les âges, et ce jugement fut solennellement confirmé par le jury de l'Exposition universelle de Londres en 1851.

Parmi les autres éditions remarquables sorties des presses de Pierre Didot aîné, nous signalerons encore les *Fables de La Fontaine* (1802, 2 vol. in-fol.), ornées de charmantes gravures d'après Percier, et les *Œuvres de Boileau* (1815, 2 vol.), avec une dédicace au roi. Les plus célèbres graveurs furent appelés, pour embellir ces diverses éditions, à reproduire les œuvres des premiers peintres de l'époque, et le tirage fut borné à 250 exemplaires. Citons également le *Voyage en Egypte de Denon* (1808-1817, 2 vol. gr. in-fol.); le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux (gr. in-fol.); la *Collection des classiques français*, dédiée aux *Amateurs de l'art typographique*, en 75 volumes.

A sa réputation comme imprimeur M. Pierre Didot voulut joindre celle de fondeur en caractères, et, pendant dix années successives, il fit perfectionner et graver sous ses yeux, par M. Vibert, de nouveaux types avec lesquels ont été imprimés, en 1819, le *Boileau* et la *Henriade* (in-fol.), tirés à 125 exemplaires. Non-seulement le texte de l'impression, mais encore la pureté et la correction des textes, étaient l'objet de tous ses soins.

Dans le *Manuel nouveau de typographie*, de M. Frey (1835, 2 vol. in-18), au mot *Lecture*, cet habile typographe raconte le fait suivant : « Notre célèbre imprimeur Pierre Didot s'enfermait dans un cabinet éloigné du bruit et des importuns, pour faire de sérieuses lectures... Là, entouré d'une bibliothèque nombreuse, spécialement consacrée à ce genre de travail, il lisait debout, à haute voix, articulant assez lentement pour que sa vue pût distinguer les lettres une à une; quelqu'un qui lui était bien cher (sa fille) suivait attentivement la copie. Malgré ces précautions, quoique préalablement il eût fait choix de très-bons ouvriers pour la composition, le célèbre imprimeur faisait encore lire une double épreuve par un de nos bons grammairiens; les tierces étaient conférées et relues avec la plus grande attention; et cependant un exemplaire, relu par deux personnes immédiatement après la fin du tirage, offrait presque toujours quelques incorrections plus ou moins légères, qui devenaient le motif de cartons à réimprimer. »

Comme littérateur, il a publié diverses poésies : l'*Epître sur les progrès de l'imprimerie* (1784, in-8°); des *Fables nouvelles*, suivies de *poésies diverses* (1786, in-12); l'*Ami des jeunes demoiselles* (1789, in-8°); une *Traduction* du Ier livre des *Odes d'Horace* (1796, in-12); une traduction du IVe livre de l'*Enéide* (1822, in-8°); un petit livre de *Fables pour les enfants* (1821, in-12).

La croix de la Légion d'honneur lui fut donnée par un ministre ami des lettres, M. de Salvandy.

Cet homme si modeste, si utile, si laborieux, s'est éteint le 31 décembre 1853, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Dix-sept ans auparavant, il avait eu la douleur de perdre son frère puîné Firmin : il s'était retiré des affaires vers 1819, en cédant son imprimerie à son fils Jules.

DIDOT (Jules), fils du précédent. Il marcha glorieusement sur les traces de son père, et continua avec succès à faire graver de nouveaux caractères. Vers 1825, quoique ses nombreuses presses fussent toujours en mouvement, Jules Didot commença à se plaindre de la situation fâcheuse de l'imprimerie et de l'avilissement des prix, qui nuisait à sa perfection, et fit transporter à grands frais à Bruxelles tout le matériel d'une imprimerie et d'une fonderie de caractères, pour y élever un vaste établissement de typographie : mais le succès ne répondit pas à ses espérances, et il vendit au gouvernement belge tout ce matériel, qui devint le fonds de l'imprimerie royale de Bruxelles. De retour à Paris, il acheta une vaste maison sur les terrains encore vagues de la barrière Montparnasse, pour y installer tous ses ateliers. Cette nouvelle entreprise ne réussit point. Profondément affecté, il fut atteint, en 1838, d'une maladie mentale qui le força de renoncer pour toujours à une profession qu'il aimait passionnément.

Jules Didot imprima les belles éditions suivantes : une *Collection de classiques français* (83 vol. in-8°), sur papier cavalier; les *Classiques grecs*, de Boissonade; les *Classiques français*, d'Auger; les *Classiques anglais*, de W. Lake; les *Classiques italiens*, de Buttura, in-32 sur grand papier jésus vélin; *Voltaire*, *Rousseau*, *Rabelais*, etc. Toutes sont admirables par leur perfection typographique.

DIDOT (Firmin), deuxième fils de François-Ambroise et frère de Pierre Didot dit l'aîné, né à Paris en 1764, mort en 1836. Il se distingua de bonne heure par son goût pour les lettres et par les progrès qu'il fit faire à l'art de la typographie, déjà illustré par son père et par son frère aîné.

Les caractères de quelques éditions de son père ont été gravés par lui : ses caractères d'écriture ont surpassé tout ce qui jusqu'alors avait pu être produit de plus parfait en ce genre. C'est lui qui grava et fondit les beaux caractères qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimées par son frère Pierre. En 1795, Firmin Didot imagina de fixer les types mobiles qu'il employait pour l'impression des *Tables de logarithmes de Callet*, et de les faire arriver ainsi peu à peu à une correction absolue, procédé qui lui fit découvrir la stéréotypie (mot inventé par lui). Ce nouvel auxiliaire de l'art, qu'il appliqua, après l'avoir perfectionné, aux classiques français et latins, rendit un grand service aux lettres. Ses éditions stéréotypées dans le format in-18 sont d'une correction rigoureuse, absolue, et son *Virgile*, orné de vignettes, et d'une correction irréprochable, ne se vendait cependant pas plus de 75 centimes.

Ce nouveau procédé causa une véritable révolution dans le commerce de la librairie par la modicité des prix : désormais tout volume perdu pouvait être remplacé immédiatement pour le même prix de 75 centimes.

Cette importante découverte lui valut un brevet d'invention en 1797. Un autre brevet lui fut accordé, en 1806, pour un procédé au moyen duquel les caractères mobiles imitent les diverses formes de l'écriture.

La préface de sa traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile, dédiée à son frère Pierre Didot, en offrit le premier essai. La notice sur les Estienne, placée à la suite de cette traduction, fut la cause d'une querelle assez vive avec M. Ant. Renouard, qui, dans son bel ouvrage sur les *Alde*, avait placé ces célèbres imprimeurs au-dessus de tous ceux des autres pays. M. Didot, par un sentiment de justice et de nationalité, énumère les titres des Estienne à cette place d'honneur qu'il revendiqua pour eux, et termina leur éloge par ces vers :

. . . . . *Manibus date lilia plenis :*
Purpureos spargam flores : non, Gallia, tanto
Rursum te poteris jactare typographo, et ultra
Sit sperare nefas.

Enfin, en 1823, il prit un troisième brevet pour une nouvelle invention permettant d'exécuter typographiquement les cartes géographiques.

Après avoir voyagé en Italie, en Grèce et en Espagne, il abandonna les affaires de sa maison à ses deux fils Ambroise et Hyacinthe (1827), et vint, cette même année, s'asseoir à la Chambre des députés, où le collège de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) l'envoya siéger à trois reprises. Il y fit partie de l'opposition constitutionnelle modérée, vota, en 1830, avec les 221 contre le ministère Polignac, et défendit, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, les intérêts de l'imprimerie et de la librairie.

En 1830, le gouvernement lui offrit la direction de l'Imprimerie royale. Mais F. Didot, qui désirait voir cet établissement ramené aux principes de sa fondation, au lieu d'être une vaste fabrique administrative, ne voulut l'accepter qu'aux conditions exposées dans la lettre suivante, qui honore la typographie française.

Paris, 9 août 1830.

A M. Dupont (de l'Eure), ministre de la justice.

« Mon honorable collègue,

» J'accepterai la place de directeur de l'Imprimerie royale aux conditions suivantes :

» 1° Qu'il sera rendu par degrés et le plus tôt possible aux imprimeurs de Paris et des départements toutes les impressions qui, sans nuire à la sécurité du gouvernement, doivent appartenir au commerce et lui ont appartenu;

» 2° Que je puisse m'adjoindre quatre commissaires de mon choix pour cette opération, qui doit être faite avec justice sous tous les rapports;

» 3° Qu'il sera livré à un prix modéré à tous les imprimeurs de France qui en feront la demande des fontes de caractères orientaux et étrangers;

» 4° Que je ne recevrai point de traitement.

» Je vous salue avec la plus haute estime et la considération que vous méritez.

» F. DIDOT, *député d'Eure-et-Loir.* »

Décoré de la Légion d'honneur, honoré de la médaille d'or à toutes les expositions des produits de l'industrie, il fut nommé imprimeur du roi et de l'Institut de France. Les principales éditions sorties de ses presses sont la *Henriade* (in-4°), dont l'unique exemplaire qui fut tiré sur vélin est ce que la typographie a exécuté de plus parfait; la *Lusiade*, de Camoëns, aux frais de M. de Souza-Botelho, en portugais; le *Salluste* (in-fol.), etc., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions concernant les arts et les sciences.

Les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger se sont plu à visiter l'établissement de Firmin Didot, où les diverses branches de la typographie se trouvaient réunies. L'empereur Alexandre y vint en 1814; il examina tout dans le plus grand détail, et confia à M. Didot deux jeunes Russes pour les instruire dans les diverses branches de la typographie. S'étonnant de la rapidité avec laquelle les feuilles sortaient de la presse (c'étaient alors des presses à bras, de bois, imprimant à l'aide de tampons), il disait à M. Didot : « Vous avez là aussi votre artillerie, non moins puissante que la nôtre. »

C'est dans l'établissement de Firmin Didot que les imprimeurs des différents pays envoyaient leurs fils s'instruire dans l'art de la typographie; c'est là que se sont formés MM. Paul Renouard, Paul Dupont, Jules Claye, Rignoux, Pinard, Brun, Auguste Bernard, Henri Fournier, et un grand nombre d'imprimeurs de la province. C'est aussi chez Firmin Didot que se sont initiés aux éléments de la typographie les premiers imprimeurs d'Athènes, MM. Koromelas, Dobras, Apostolidès, que son fils Ambroise avait connus en Grèce, ainsi que plusieurs missionnaires qui ont porté l'imprimerie dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

Erudit et écrivain distingué, en même temps qu'habile typographe, Firmin Didot est auteur de deux tragédies, la *Reine de Portugal*, représentée à Paris, et la *Mort d'Annibal*, remarquables, l'une et l'autre, par une fermeté de style qui rappelle quelquefois la manière de Corneille; on lui doit aussi des traductions en vers français des *Bucoliques* de Virgile, des *Chants* de Tyrtée, des *Idylles* de Théocrite, aussi remarquables par la fidélité que par l'élégance du style; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*.

Le gouvernement a fait exécuter en marbre le buste de Firmin Didot pour orner l'une des salles de l'Imprimerie nationale, et l'on voit son portrait au musée de Versailles. Ses traits furent reproduits dans une médaille de bronze, par une souscription, lors de sa mort; son portrait, dessiné par son ami Girodet, est exposé dans la galerie des dessins du Louvre.

DIDOT (Ambroise-Firmin), fils du précédent, né à Paris le 20 décembre 1790, mort à Paris le 22 février 1876. Dirigé dans ses études littéraires et typographiques par son père, il se trouva dès son enfance en rapport avec les hommes les plus distingués, et particulièrement avec M. Boissonade, auquel son père confia quelque temps la surveillance de ses études et de celles de son plus jeune fils, H.-F. Didot; puis tous deux entrèrent au pensionnat que venait de fonder M. Thurot, secondé par les savants les plus distingués d'alors. Plus tard A.-F. Didot se fortifia dans ses études de la langue grecque ancienne et moderne, sous la direction du savant Coraï, qui devint son ami; il fut rangé bientôt, à juste titre, parmi les hellénistes les plus distingués. Courier, dans une lettre qu'il écrivait de Florence le 3 mars 1810 à M. F. Didot, s'exprimait ainsi :

« J'ai vu M. votre fils, et personne ne m'intéresse davantage; toute la Grèce en parle et fonde sur lui de grandes espérances. »

En 1814, dès le rétablissement de la paix générale, M. Ambroise-Firmin Didot s'empressa de se rendre en Angleterre, pour juger des progrès de la papeterie et de l'imprimerie, et introduisit le premier en France la presse en fonte inventée par lord Stanhope, dont elle porte le nom. Pour réaliser le vœu qu'il avait fait de visiter la Grèce, il partit en 1816 pour Constantinople, avec l'ambassade de France, revêtu du titre d'attaché à cette ambassade, faveur que lui accorda M. le duc de Richelieu; puis il alla s'enfermer, à la fin de 1816, au gymnase de Cydonie, ville de l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner encore dans la connaissance du grec.

Avant de rentrer en France, il visita les terres classiques de l'Orient, et parcourut la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, pérégrinations littéraires qui lui fournirent l'occasion d'imprimer, pour ses amis seulement, ses *Notes d'un voyage dans le Levant, en* 1816 *et* 1817. Chemin faisant, le jeune voyageur découvrit, dans le cours de ses excursions, à l'extrémité de la plaine de Troie, sur l'éminence qu'on croit être le Pergama, ou citadelle de l'antique Troie, plusieurs constructions cyclopéennes ou pélasgiques, qui avaient échappé aux investigations du comte de Choiseul-Gouffier et à M. Chevalier.

Le réveil de la Grèce, en 1823, fixa l'attention de l'Europe; les Hellènes voulaient se délivrer à tout prix du joug ottoman qui les écrasait. M. A.-F. Didot proposa, le premier, une *Souscription en faveur des Grecs*, dans un écrit publié sous ce titre. Cette brochure activa la formation du célèbre Comité de Paris, qui rendit de si grands services à la cause qu'il défendait, en excitant l'enthousiasme en sa faveur.

La Grèce n'avait pas encore d'imprimerie; M. A.-F. Didot se hâta de lui en monter une gratuitement. Elle fut établie à Hydra, où se rendit son élève Dobras, qui y imprima l'*Ami de la loi*. Avant la révolution grecque, M. Didot avait fait don à la ville de Chios d'une belle bibliothèque, qui fut détruite par les Turcs lorsqu'ils anéantirent cette ville florissante, amie des lettres et patrie du célèbre Coraï.

Comme il était doué d'une grande activité, ces diverses occupations ne l'empêchèrent pas de se livrer avec la plus vive ardeur à ses travaux d'helléniste, de typographe et de littérateur, qui faisaient le charme de sa vie. Sa traduction de *Thucydide* est très-estimée, ainsi que son *Essai sur la typographie*, œuvre très-remarquable, qui contient les résultats de sa longue expérience et de ses connaissances théoriques et pratiques; les origines de l'imprimerie y sont exposées avec une grande clarté, et les opinions qu'il émet sur cette question si controversée sont constamment fortifiées par des preuves irrécusables. Cet essai est le précurseur d'un grand ouvrage sur l'imprimerie, pour lequel M. A.-F. Didot a réuni d'immenses matériaux et formé la bibliothèque la plus complète qui existe en *incunables* et livres précieux.

En 1827, il prit la direction des affaires de son père, en société avec son frère puîné, M. Hyacinthe Didot, sous la raison sociale de *Firmin Didot frères*.

Comme graveur et comme fondeur de caractères typographiques, on doit à M. F. Didot deux types, l'un dit *anglaise cursive*, l'autre destiné à une édition grecque de *Tyrtée*, les poinçons d'un troisième caractère, d'un genre également nouveau, ainsi qu'un grand nombre de types grecs, français, russes, etc., que sa fonderie, avant 1840, avait fait connaître dans tous les pays, où ils jouissent d'une réputation justement méritée. On peut juger du mérite de la gravure et de la fonte de ce charmant caractère dans l'*Epître* adressée par Firmin Didot à son fils *Ambroise-Firmin Didot voyageant dans la Troade et en Grèce*, placée en tête de la première édition de sa tragédie d'*Annibal*, en 1817.

Parmi les jeunes graveurs qu'il forma, nous citerons Jacquemin, Chavance, Bertrand Lœuillet, Gauchard, etc., et les Grecs Dobras et Apostolidès.

Dès 1840, la librairie, l'imprimerie, la gravure, la fonte des caractères, la stéréotypie, la fabrication de papiers, d'encres et de tous les accessoires qui dépendent de l'imprimerie, avaient pris des développements tels, que, malgré les efforts réunis des deux frères, qui venaient de perdre presqu'en même temps leur père et leur plus jeune frère, ils jugèrent qu'il leur deviendrait impossible de suffire à la direction et au perfectionnement de tous les détails de cette colossale maison; la prudence les décida donc, à leur très-grand regret, à vendre à la Société de la fonderie générale, qui venait de se constituer avec un capital considérable, leurs ateliers de fonderie de caractères et le matériel des industries qui s'y rattachent.

Cette maison universelle était alors la seule qui eût groupé, comme en un seul faisceau, à son établissement principal, toutes les branches et ramifications qui constituent la typographie. Elle embrasse néanmoins encore la librairie, l'imprimerie et la fabrication des papiers mécaniques sans fin, dont M. Didot Saint-Léger a été, comme on l'a vu, l'inventeur, et qu'ils furent des premiers à introduire en France. Leur imprimerie de Paris, contenant dix presses mécaniques, imprime, chaque jour, 140 rames de papier, c'est-à-dire la matière de 2,200 volumes in-8°.

Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil et à Sorel, les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'occuper plus de 600 ouvriers, livrant par jour à la consommation 10 à 12,000 kilogrammes de papier continu, qui, sur une largeur d'un mètre et demi, couvriraient plus de 100 kilomètres de longueur. Lorsque, par suite de l'emploi des machines à fabriquer le papier, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot, pour les occuper, fondèrent une imprimerie dans leur papeterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par la maison. Une école gratuite, et tributaire de l'établissement du Mesnil, dirigée par des sœurs de Charité, a été fondée, en outre, pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du conseil général du département de l'Eure.

M. Ambroise-Firmin Didot a publié, avec son frère Hyacinthe, un grand nombre d'importants ouvrages, tels que les *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, par M. Champollion jeune; le *Voyage de l'Inde*, par Jacquemont; l'*Expédition scientifique des Français en Morée*; le *Dictionnaire français-arabe*, par Bochtor; la *France littéraire*, de M. Quérard, etc., et il a donné ses soins, ainsi que son père et son frère Hyacinthe Didot, à la publication du *Dictionnaire de l'Académie*, qui fut publié en 1835, après être resté sous presse pendant plus de trente ans, et qui fut exécuté sous la direction des secrétaires perpétuels Raynouard, Auger, Arnault, Andrieux et Villemain.

Les deux frères ont fait paraître aussi une édition du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, par Ducange, où sont réunis dans un seul ordre alphabétique les travaux des bénédictins, de dom Carpentier, d'Adelung et ceux qui sont dus au nouvel éditeur, M. Henschel. La principale entreprise des deux frères, la nouvelle édition du *Thesaurus græcæ linguæ*, est une de celles qui honorent le plus notre époque. Aucune ne saurait être plus nationale, puisque le fond de l'ouvrage appartient à notre illustre Henri Estienne. Mais, depuis trois cents ans, la science avait fait bien des progrès; bien des textes d'auteurs étaient incorrects, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions publiées à cette époque; d'autres textes étaient inconnus encore; et, pour remettre au niveau de la science l'admirable *Trésor* laissé par Henri Estienne, il fallait de savants et immenses travaux. La principale difficulté pour M. A.-F. Didot, qui, pour répondre à un vœu paternel, avait voulu exécuter cette docte entreprise, était de trouver des hommes dont les noms fussent dignes d'être placés à côté de celui de Henri Estienne. Il établit une vaste correspondance avec les érudits les plus distingués de divers pays; la plupart répondirent à cet appel, fait au nom de la science. Animés par le zèle de l'éditeur, MM. Ast, Boissonade, Cramer, Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec MM. Hase et Dubner, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de Sinner et Fix. Dans les prolégomènes, M. A.-F. Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française. M. A.-F. Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque des auteurs grecs*, où le texte, revu sur les manuscrits et complété par un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent tout à fait nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'*Index* nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagneront cette *Bibliothèque grecque*, publiée dans le même format, grand in-8°, que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard, et que la *Bibliothèque française*, qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à 1,000 volumes ordinaires.

A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin Didot frères ont publié, à des prix modiques, des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est l'*Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes ou de leurs observations. Parmi d'autres publications non moins utiles, rédigées par des savants du plus grand mérite, nous citerons l'*Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle biographie générale*; le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, répertoire des connaissances usuelles et indispensables à tous.

Parmi les ouvrages dus à M. Ambroise-Firmin Didot, nous citerons ses *Notes d'un voyage dans le Levant* (1826, in-8°), les *Fragments sur la Grèce de M. Pouqueville*; une *Traduction de l'histoire de Thucydide* (1833, 4 vol. in-8°); ses *Dissertations sur Joinville*, en tête de ses Mémoires (1859, 1 vol. in-8°); son *Essai sur la typographie* (1852, in-8°); enfin ses *Estienne*, ses *Alde* et autres articles, extraits de la *Nouvelle biographie générale* (1855, in-8°); plusieurs opuscules, tels que sa notice sur le *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, superbe manuscrit cédé à la ville de Paris par M. A.-F. Didot, qui l'avait acquis au prix de 35,000 francs, et plusieurs écrits sur la *Propriété littéraire et artistique*, dans le but d'éclairer les commissions instituées à diverses époques par le gouvernement pour élucider cette question controversée, commissions dont M. A.-F. Didot, ainsi que son père, a été membre, etc.; ses *Essais typographiques et bibliographiques sur la gravure sur bois* (1863, 1 vol. in-8°); son *Ecrit* et sa *Réponse* à M. Egger *sur le prix du papier dans l'antiquité*, et quelques autres sujets semblables; *Jean Cousin* (1870, in-8°), de charmantes éditions dites Elzeviriennes, *Anacréon*, *Horace*, *Virgile*, etc. Plus d'un auteur lui a dû, ainsi qu'à son père, d'utiles conseils et quelquefois même une collaboration profitable; nous citerons particulièrement la traduction d'Homère par M. Dugas-Montbel. Nous parlerons à l'article ORTHOGRAPHE du livre si remarquable par la justesse des idées, le goût littéraire et l'érudition, qu'il publia en 1868, au sujet de la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Conformément aux précédents de l'Académie elle-même, qui, dans toutes ses éditions et surtout dans celle de 1740, avait considérablement modifié et simplifié l'orthographe, M. Didot, encouragé par l'opinion de quelques membres de l'Académie et rappelant les vœux manifestés depuis le XVIe siècle par tant de bons esprits, crut devoir exposer le résultat de ses longues études sur cette importante question et indiquer les modifications qu'il serait désirable d'introduire. Mais, malgré l'opinion de Sainte-Beuve, l'Académie n'a adopté qu'une bien faible partie des propositions de M. Didot; cette timidité lui a été vivement reprochée par Sainte-Beuve dans un article sur le livre de M. Didot.

« Je faisais, dit ce savant académicien, tout ce que je pouvais pour enhardir et émoustiller l'Académie; mais je crains bien d'en avoir été pour mes frais : on m'assure qu'elle est retombée à sa timidité naturelle et qu'elle concédera bien peu des réformes désirées. M. Didot n'obtiendra pas même le *minimum* de ses demandes. Oh! le XIXe siècle, à en juger du moins par la tête de la société et de la littérature, est bien peu le fils de son père le XVIIIe! Plus il avance en âge, plus il se *cotonise* et s'affadit. Cela se traduit dans les moindres choses comme dans les plus grandes. Il n'y a de vivace que ce qui est hors cadre! »

Comme membre du conseil municipal de Paris, M. A.-F. Didot a contribué puissamment, en 1855, par les *Considérations* qu'il présenta au comité du conseil municipal, dans la séance du 25 janvier, à faire rejeter le projet présenté par M. le préfet pour l'établissement d'un droit d'octroi sur le papier. En 1855, lorsque la reine d'Angleterre vint rendre visite, à Paris, à l'empereur des Français, M. Ambroise-Firmin Didot fut délégué avec un de ses collègues pour aller recevoir à Boulogne, au nom du corps municipal, le lord-maire et la députation de la cité de Londres, invitée par la ville de Paris à recevoir dans cette ville l'hospitalité que celle de Londres avait offerte peu auparavant à M. le préfet de la Seine et à une députation du conseil municipal de Paris.

M. Ambroise-Firmin Didot est tout à la fois graveur, fondeur de caractères, libraire, typographe. Imprimeur du roi jusqu'à la chute de Charles X, il devint membre de la Chambre de commerce en 1827, du conseil des manufactures en 1832 et du conseil municipal de Paris en 1848. Il a fait partie du jury des expositions industrielles nationales de 1844 à 1849, ainsi que des expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855), et, à toutes les expositions, il a été nommé rapporteur des sections de l'imprimerie, de la papeterie et des arts qui s'y rattachent. Dans toutes, il a obtenu la médaille d'or; il est président honoraire du Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie. Membre de la Légion d'honneur en 1825, il en a été nommé officier le 13 novembre 1860. Il avait succédé à son père comme imprimeur de l'Institut de France en 1825.

DIDOT (Hyacinthe-Firmin), frère du précédent, né à Paris en 1794. Il est aussi imprimeur et dirige avec son frère, depuis 1827, l'importante maison de leurs ancêtres. Par-

tageant avec son aîné les médailles d'or que leur maison a obtenues à toutes les expositions, il s'est attaché plus spécialement à l'administration de leur colonie ouvrière du Mesnil, dont il est le chef titulaire et qui lui doit son école modèle de jeunes filles typographes, instruites à une école gratuite dirigée par les sœurs de la Charité, école qu'il a fondée. Chevalier de la Légion d'honneur, M. Hyacinthe Firmin-Didot est membre du conseil général de l'Eure et remplit plusieurs fonctions municipales.

DIDOT (Frédéric-Firmin), frère des précédents, né en 1799, mort en 1836. Il aida ses frères à diriger leurs entreprises multiples et fut particulièrement mis à la tête de la fabrique de papier du Mesnil. C'est là qu'il termina sa vie à l'âge de trente-sept ans.

DIDOT (Paul-Firmin), fils de M. Hyacinthe, né en 1822. Il s'occupe particulièrement de chimie et des applications pratiques des sciences à l'amélioration des papeteries que son père et son oncle possèdent à Sorel et au Mesnil, et il a remplacé son père dans la direction de ce dernier établissement. Il est juge au tribunal de la Seine. En 1855, M. Paul a publié, en collaboration avec M. Baruel, une brochure intitulée : *Nouveau mode de blanchiment des chiffons et des plantes textiles par l'adjonction du gaz acide carbonique* (in-8°).

DIDOT (Alfred-Firmin), fils d'Ambroise, né en 1821. Il dirige, avec son cousin germain Paul, les divers établissements de la famille. Il s'est plus particulièrement adonné à l'étude des langues anciennes et modernes. Il est en relations suivies avec l'Allemagne, où MM. Didot ont une maison, à Leipzig, et avec les Etats-Unis, où ils en possèdent une autre, à Boston. Il a publié, en 1852, une traduction française qu'il a faite du texte inédit de Nicolas de Damas, auteur d'une *Vie de César*. Ce texte, qui était enfoui dans la bibliothèque de l'Escurial, fait partie de la *Bibliothèque des auteurs grecs*, publiée par M. A.-F. Didot.

Tous deux secondent depuis plus de vingt ans leur père et leur oncle dans les soins incessants que exigent la typographie et la papeterie pour se maintenir au premier rang. Il n'est aucun progrès concernant l'imprimerie et la fabrication des papiers qui n'ait été expérimenté par eux, et auquel ils n'aient contribué avec succès la lithochromie, cette autre sœur de la typographie, pour des publications destinées à propager l'amour des beaux-arts.

NOTA. Tous les renseignements relatifs à cette biographie de l'importante famille des Didot ont été puisés dans une brochure intitulée : *Etudes biographiques sur la famille des Didot* (1864), par M. Edmond Werdet, ancien libraire-éditeur.

DIDRACHME s. f. (di-dra-kme — du préf. *di*, et de *drachme*). Métrol. gr. Monnaie d'argent qui avait la valeur de deux drachmes : *De même qu'il y avait deux espèces de drachmes, il y avait aussi deux sortes de* DIDRACHMES : *légères, dont les spécimens sont assez communs, et valant à peu près 7 fr. 60, et l'attique, qui est aujourd'hui très-rare, et qui valait autrefois 2 francs.*

DIDRIC s. m. (di-drik). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de coucou.

DIDRIMITE s. f. (di-dri-mi-te). Minér. Variété de mica lépidomélane, qui contient des cristaux verts d'actinode et se trouve au Zillerthal, dans le Tyrol.

DIDRON (Adolphe-Napoléon), écrivain et archéologue français, né à Hautvilliers, près de Reims, en 1806, mort à Paris le 13 novembre 1867. Après avoir fait de bonnes études littéraires au petit séminaire de Reims, il vint s'y perfectionner à Paris. Mais, dépourvu de ressources, il dut entrer comme professeur d'histoire dans une maison d'éducation, où il consacrait à l'étude ses rares moments de loisir.

La lecture de *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, le fit archéologue au moment où il venait, pour ainsi dire, de s'enrôler dans la grande armée romantique. Le poète accueillit avec empressement ce disciple plein d'une foi ardente ; il l'excita à entreprendre, comme premier élément de l'édifice, un voyage en Normandie, cette terre d'élection de l'archéologie nationale. Didron la parcourut à pied, le sac au dos, prenant ses notes sur place, en face des monuments. Il entreprit de la même manière divers voyages, à la suite desquels, s'aidant d'une longue et opiniâtre analyse, il parvint à reconstituer les principes oubliés de l'art du moyen âge.

En 1835, il fut appelé comme secrétaire au comité des monuments historiques, qui venait d'être fondé, et au sein duquel le code archéologique se formula peu à peu. La publicité des séances fut décidée en 1843, et Didron rédigea les quatre premiers volumes. Son vaste et célèbre travail descriptif de la cathédrale de Chartres, commandé par l'Etat, fut commencé en 1839 ; interrompu par la mort de Lassus, chargé de l'exécution des dessins, il n'est pas encore terminé. C'est surtout ce travail, justement admiré, qui nous a rendu les sens, perdu depuis des siècles, des statues symboliques de nos grandes cathédrales. Parmi ces statues, retrouvées, peut-on dire, contions celle de la Liberté, d'une fière et triomphante attitude, sculptée au portail septentrional de Chartres. Nommé professeur d'iconographie à la Bibliothèque impériale, Didron fit un cours qui eut un grand retentissement.

En 1839, M. Didron visita la Grèce, la Turquie et l'Archipel, sans oublier le mont Athos et ses couvents, aujourd'hui l'unique foyer de l'art grec, immobilisé depuis plus de dix siècles dans les mêmes sujets hiératiques. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie furent ensuite le champ de ses savantes et fécondes explorations. C'est en 1844 qu'il fonda, contre les représentants exclusifs du classique, les *Annales archéologiques*, magnifique encyclopédie des arts au moyen âge, et pour laquelle chaque homme d'élite que ces arts intéressent a écrit ou dessiné sa page.

Enfin, las d'écrire toujours et de ne point voir sa pensée complétement réalisée par d'autres, M. Didron se fit successivement libraire, fabricant de vitraux et fondeur d'ornements et de mobilier religieux. La librairie, composée d'abord d'une modeste chambre et de quelques volumes, et la fabrique de vitraux, une et l'autre situées, en premier lieu, rue Hautefeuille, acquirent bientôt une légitime notoriété ; il n'en fut pas de même de la fonderie, que le prix élevé de la ciselure d'art a fait abandonner.

Telle fut, trop rapidement esquissée, la carrière intrépide de l'homme auquel on doit d'avoir, avec Lassus et Viollet-le-Duc, reconstitué les principes de notre vieil art national. Nous nous résumerons en disant que les sujets d'esthétique et de symbolisme qu'il a traités sont passés pour la plupart à l'état de dogme archéologique. Didron a mérité, en un mot, le nom de « restaurateur de nos titres de noblesse artistique, » que lui a donné son ami et collaborateur, M. le baron de Guilhermy. Outre une foule d'articles archéologiques insérés dans divers recueils périodiques, M. Didron a publié : *Bulletin archéologique du comité des arts et monuments* (1840-1847, 4 vol. in-8°) ; *Histoire de Dieu, iconographie des personnes divines* (1843, in-4°, avec gravures sur bois) ; *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine* (1845, in-4°) ; *Iconographie des chapiteaux du palais ducal de Venise* (1857, in-4°) ; *Manuel des objets de bronze et d'orfévrerie du moyen âge* (1859) ; *Verrières de la Rédemption à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne* (1863, in-8°) ; *Iconographie de l'Opéra* (1864, in-8°), etc.

DIDUCTEUR, TRICE adj. (di-duk-teur, tri-se — du lat. *diduco*, je conduis çà et là). Anat. Qui produit la diduction : *Muscle* DIDUCTEUR. *Force* DIDUCTRICE.

— s. m. Le muscle diducteur.

DIDUCTION s. f. (di-duk-ksi-on — lat. *diductio ; de diducere*, conduire çà et là). Anat. Mouvement de la mâchoire inférieure qui s'écarte à droite et à gauche de la mâchoire supérieure : *La* DIDUCTION *a une grande importance dans la mastication des animaux herbivores.*

DIDUNCULE s. m. (di-don-ku-le — dimin. du lat. *didus*, dronte). Ornith. Genre d'oiseaux gallinacés, type de la famille des didunculinés.

— Encycl. La seule espèce connue de ce genre est le *didunculé* à bec de strix, propre aux groupes des îles Samoa, dans l'océan Pacifique. Elle se nourrit principalement des racines de certaines plantes bulbeuses. Son bec, arrondi au sommet, moitié plus haut que large, est très-comprimé ; la mandibule supérieure, convexe, recourbée et crochue à la pointe, a les bords lisses ; la mandibule inférieure, coupée carrément à son extrémité, se relève vers la mandibule supérieure et porte deux échancrures profondes à chacun de ses bords. Les narines basales sont percées diagonalement à la direction du bec. Les ailes, concaves, à rémiges acuminées, recouvrent presque entièrement la queue et sont munies d'un éperon rudimentaire au poignet. Les tarses, de la longueur du doigt médian, sont nus au-dessus de l'articulation. Les doigts sont séparé dès la base ; le pouce est égal aux doigts latéraux et inséré presque au niveau des autres. Le bord extérieur des paupières et les lorums sont nus. La tête, le cou, la gorge et la poitrine sont d'un vert foncé à reflets métalliques brillants. Le reste du corps est d'un brun cannelle. Les rémiges sont d'un brun obscur ; le bec, les lorums et les paupières d'un jaune orange. L'iris est rouge.

DIDUNCULINÉ, ÉE adj. (di-don-ku-li-né). Ornith. Qui ressemble au didunculé.

— s. m. pl. Famille d'oiseaux, comprenant le seul genre didunculé.

DIDYLIA, déesse slave. V. DZIEDZILIA.

DIDYMÆOS adj. m. (di-di-mé-oss — gr. *didumaios*, qui est de Didyme). Mythol. gr. Surnom donné à Apollon, à cause du temple qu'il avait à Didyme, sur le territoire de Milet.

DIDYMALGIE s. f. (di-di-mal-ji — du gr. *didumos*, testicules ; *algos*, douleur). Pathol. Douleur des testicules.

DIDYMALGIQUE adj. (di-di-mal-ji-ke — rad. *didymalgie*). Pathol. Qui a rapport à la didymalgie : *Douleur* DIDYMALGIQUE.

DIDYMANTHE s. m. (di-di-man-te — du gr. *didumos*, double ; *anthos*, fleur). Bot. Petit arbrisseau, de la famille des chénopodées et de la tribu des camphorosmées, qui habite l'Australie.

DIDYME adj. (di-di-me — du gr. *didumos*, testicules). Hist. nat. Se dit des organes composés de deux parties arrondies réunies par un point à leur sommet, comme les tubercules des orchis, etc.

— s. m. Entom. Espèce de papillon diurne.

— Minér. Nouveau métal que l'on a trouvé dans la craie : *Le* DIDYME *pulvérulent paraît décomposer l'eau froide, ce qui n'a pas lieu lorsqu'il est fondu ; l'addition d'un acide détermine un vif dégagement d'hydrogène.* (M. Marignac.)

— s. m. pl. Astron. Nom que l'on donnait autrefois à la constellation des Gémeaux.

— Encycl. Minér. Le *didyme*, découvert par Mosander en 1841, se trouve mêlé avec le cérium et le lanthane dans la cérite, l'allanite, l'orthite, l'yttrocérite, la cryptolithe et quelques autres minéraux. Il ne se trouve dans la nature ni à l'état libre ni comme oxyde, sulfure ou tout autre composé binaire ; il y est toujours associé au cérium et au lanthane. Ses composés offrent une grande ressemblance avec ceux du lanthane, et il est très-difficile de les en séparer : de là le nom de *didyme* (δίδυμος, double).

On obtient à l'état de pureté un sel de *didyme* en faisant cristalliser de nouveau, par voie d'évaporation spontanée, des rhomboèdres roses, qui se séparent d'une solution acide des sulfates mêlés de lanthane et de *didyme ;* du sulfate pur ainsi préparé on peut former les autres composés du métal.

Le *didyme*, à l'état de métal, se prépare en chauffant du potassium avec un excès de chlorure de *didyme* et en enlevant par un lavage à l'eau froide les chlorures solubles ; on l'obtient ainsi en grande partie à l'état de poudre métallique, mais une autre partie est à l'état de globules fondus. Cette poudre, projetée dans la flamme d'une lampe à alcool, brûle avec de vives étincelles, comme le limaille de fer. La poudre, mais non les globules fondus, décompose l'eau à la température ordinaire ; sous l'une et l'autre de ces deux formes, le métal se dissout rapidement dans les acides étendus avec dégagement d'hydrogène.

Quelques-uns seulement des composés du *didyme* ont été étudiés jusqu'à présent. Il forme un protoxyde DiO, et un protochlorure $DiCl^2$, ainsi qu'une classe de sels oxygénés d'une composition correspondante.

Le chlorure de *didyme*, $DiCl^3$, s'obtient à l'état hydraté, en cristaux roses d'un volume considérable, en faisant évaporer une solution de l'oxyde dans de l'acide hydrochlorique. Ces cristaux, qui sont très-solubles dans l'eau et dans l'alcool, renferment $DiCl^3$, $4H^2O$. La solution, en s'évaporant, dégage de l'acide hydrochlorique et dépose un oxyde dont la composition ne paraît pas constante. Suivant quelques-uns, c'est un oxychlorure.

— *Oxyde de didyme.* Le *didyme* forme deux oxydes : le protoxyde DiO et un peroxyde dont la constitution atomique n'est pas encore connue. Le protoxyde s'obtient à l'état anhydre en chauffant fortement le nitrate, l'oxalate ou l'hydrate précipité dans un creuset fermé. Il est parfaitement blanc, se convertit lentement en hydrate, lorsqu'on le plonge dans de l'eau chaude, se dissout facilement dans les acides en les rougissant sous la chaleur dégagée que des sels ammoniacaux quand il est chauffé avec eux. L'hydrate DiH^2O^2 est une masse gélatineuse, ressemblant à l'hydrate d'alumine, mais d'une couleur rose très-pâle. Il se contracte beaucoup en se desséchant.

— *Peroxyde de didyme.* Lorsque l'oxalate, le nitrate, le carbonate ou l'hydrate de *didyme* sont chauffés doucement au contact de l'air, on obtient un oxyde d'un blanc sombre, renfermant de 0,32 à 0,88 pour 100 d'oxygène de plus que le protoxyde. Traité par les acides, il se dissout promptement en abandonnant son excès d'oxygène et donne une solution qui contient le protoxyde. Chauffé fortement en vase clos, il se convertit en protoxyde blanc. Suivant quelques-uns, sa formule est Di^6H^{16}.

— *Sulfure de didyme*, DiS. Il s'obtient en chauffant l'oxyde dans la vapeur du sulfure de carbone. Il est une poudre d'un gris brunâtre, qui se dissout dans les acides avec dégagement d'acide sulfhydrique. Un oxysulfure d'un blanc gris, Di^2O^2S ou Di^2S_2DiO, s'obtient en chauffant l'oxyde avec du carbonate de sodium, un excès de soufre, et faisant digérer dans l'eau la masse fondue.

— *Essais et dosage du didyme.* Les sels de *didyme* ont, ou bien une belle couleur rose, comme le sulfate, ou une couleur légèrement violette, comme le nitrate à l'état de solution concentrée. La potasse, la soude et l'ammoniaque précipitent l'hydrate, ainsi que le sulfure d'ammonium. Le carbonate de baryum précipite aussi l'oxyde hydraté, lentement, mais entièrement. L'oxalate d'ammonium précipite le *didyme* complétement dans les solutions neutres. L'acide oxalique le précipite presque entièrement, à moins que la solution ne contienne un grand excès d'acide. Les sulfates de potasse, de soude et d'ammoniaque forment immédiatement dans les solutions concentrées, graduellement dans les solutions étendues, des précipités roses de sulfate double. Le sel de sodium est le moins soluble des trois. L'acide phosphorique et l'acide arsénique forment, à la température de l'ébullition, des précipités légèrement solubles dans les acides. Tous les composés du *didyme* communiquent au borax et au sel de phosphore une couleur rose pâle. Ils ne colorent point le carbonate de sodium au chalumeau. L'analyse spectrale permet de reconnaître facilement les sels de *didyme* dans une solution. Lorsqu'on décompose au moyen d'un prisme un rayon de lumière qui a traversé une solution de nitrate de *didyme*, on trouve que les rayons violets sont complétement absorbés. Les solutions de chlorure ou de sulfate ne présentent pas le même phénomène, mais ces trois solutions donnent un spectre renfermant deux raies noires, qui occupent une partie très-brillante du spectre. Une de ces raies noires se trouve dans le jaune, immédiatement après la raie D de Fraunhozer ; l'autre se trouve entre E et *b*. Ces caractères sont facilement discernables dans une solution épaisse d'un demi-pouce et contenant seulement un centième pour 100 de sel de *didyme*.

— *Analyse quantitative du didyme.* Le *didyme* est précipité de ces solutions par la potasse ; en chauffant le précipité dans un creuset de platine fermé, on le convertit en protoxyde anhydre renfermant 85,7 pour 100 de métal. Les méthodes, pour séparer le *didyme* des autres métaux, sont les mêmes que celles adoptées pour le cérium. La séparation du *didyme* et du cérium peut être effectuée en portant à l'ébullition une solution de sel ammoniaque renfermant un mélange de leurs oxydes. Pour séparer le *didyme* du lanthane, on n'a pas encore de méthode dont l'exactitude soit démontrée. (L. Smith.)

DIDYME, ville de l'ancienne Asie Mineure, dans la Carie, près de Milet. C'est aujourd'hui la bourgade turque de Joronda. Dans le temple d'Apollon, à Didyme, étaient un oracle renommé et une célèbre statue du dieu. Xerxès emporta cette statue à Ecbatane, mais elle fut restituée plus tard par Séleucus Nicator.

DIDYME, surnom de saint Thomas, apôtre. V. THOMAS (saint).

DIDYME, grammairien et critique alexandrin, contemporain d'Auguste. Il fut le maître d'Apion, d'Héraclide de Pont et de plusieurs autres critiques célèbres. Il avait composé un nombre considérable d'ouvrages, dont les intéressants nous avaient mis déjà la critique et l'interprétation des poëmes homériques suivant la révision d'Aristarque. Tous ces livres ont péri ; mais les petites scolies que nous possédons sur Homère, ainsi que celles de Pindare et d'autres poëtes, sont en partie extraites des ouvrages de Didyme, bien que la rédaction en ait beaucoup postérieure. Athénée porte le nombre de ses ouvrages à trois mille cinq cents et Sénèque à quatre mille. Son ardeur au travail et sa critique impitoyable lui avaient valu le surnom de *chalkenteros* (homme aux entrailles d'airain). Démétrius de Trézène lui avait donné le sobriquet de *bibliolathas* (oublieur de livres), parce qu'il lisait et écrivait tant, qu'il lui arrivait d'oublier ce qu'il avait lu et écrit et de se contredire fréquemment dans ses ouvrages.

DIDYME (saint), martyr, né à Alexandrie, mort en 304. Une jeune chrétienne, nommée Théodore, ayant été condamnée, à cause de sa foi, à la peine infâme de la prostitution, Didyme alla la délivrer sous les vêtements d'un soldat dans le lieu où elle était détenue, changea d'habits avec elle et lui fournit ainsi le moyen de s'évader. Lorsque cette pieuse supercherie fut reconnue, on conduisit Didyme devant Eustathius, préfet d'Alexandrie, et, sur son refus d'indiquer le lieu où Théodore s'était cachée, l'agent de Dioclétien le condamna à la peine capitale. Didyme est honoré par l'Eglise le 13 avril.

DIDYME, théologien alexandrin du IVe siècle de notre ère, né l'an 311, mort en 396. Frappé de cécité dès l'âge de quatre ans, il n'en acquit pas moins, à force d'application, un savoir immense dans les sciences profanes et sacrées, professa la théologie à Alexandrie et compta au nombre de ses disciples saint Jérôme, Rufin, saint Athanase, qui l'a cité doué d'une facilité merveilleuse d'élocution et d'une pénétration d'esprit surprenante. Il répondait sur-le-champ à toutes les questions qu'on lui faisait sur l'Ecriture. Il écrivit plusieurs ouvrages ; voici ceux dont saint Jérôme fait mention dans son catalogue : des *Commentaires sur tous les psaumes ;* des *Commentaires sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, sur l'Epître aux Galates, sur Isaïe, sur Osée ;* cinq livres sur *Zacharie*, « qu'il écrivit à ma prière, dit saint Jérôme. » Il a aussi écrit sur les dogmes ou sur les sectes deux livres *Contre les ariens*, un livre *Du Saint-Esprit*. Didyme n'était pas moins pieux que savant. Rufin témoigne beaucoup d'attachement aux idées et à la philosophie d'Origène, il fut condamné par le cinquième concile général et par Martin Ier, dans la cinquième séance du concile de Latran, quoiqu'il fût mort dans la communion de l'Eglise et que tous les anciens, même saint Jérôme, l'eussent estimé comme un homme très-orthodoxe.

Nous avons, dans les *Œuvres de saint Jérôme*, la traduction du livre de Didyme touchant le *Saint-Esprit*, dont l'original grec est perdu. Ce traité est un des plus méthodiques qui aient été composés pour prouver la divinité du Saint-Esprit. Il est fort bien écrit pour un traité dogmatique. Nous ne parlons

ni des mots ni des termes, puisque nous n'avons pas l'original grec, mais des pensées, de l'arrangement des preuves et de la manière de s'énoncer touchant une matière aussi difficile à expliquer que celle de la Trinité. Didyme expose ses preuves nettement et agréablement ; ses raisonnements sont serrés et convaincus ; il s'appuie sur les passages de l'Ecriture entendus dans leur sens naturel. Il serait à souhaiter que les scolastiques eussent pris ce traité pour modèle et qu'ils eussent suivi sa méthode en traitant des dogmes et des mystères de la religion. La meilleure édition de la version de saint Jérôme est celle de Fichte (Haelmstaedt, 1614). Un petit écrit, ou plutôt le fragment d'un écrit *Contre les manichéens*, traduit du grec par Turrien, imprimé par Possevin dans son *Apparat*, et inséré dans les *Bibliothèques des Pères*, porte le nom de Didyme. Il a assez de conformité avec le traité *Du Saint-Esprit* dont nous venons de parler. Didyme y explique le sens dans lequel l'Ecriture appelle les hommes des enfants de colère ; ils sont ainsi nommés parce qu'ils deviennent, par leurs péchés volontaires, l'objet de la colère de Dieu. Enfin, on a de lui un traité *Sur la Trinité*, longtemps perdu, retrouvé et publié avec une traduction latine par Mingarelli (Bologne, 1669).

DIDYMÉES s. f. pl. (di-di-mé — rad. *didymates*, surnom d'Apollon, particulièrement honoré à Didyme). Antiq. gr. Fêtes que les Milésiens célébraient en l'honneur d'Apollon. ‖ On dit aussi FÊTES DIDYMÉENNES.

DIDYMÈLE s. m. (di-di-mè-le — du gr. *didumos*, double ; *melos*, membre). Bot. Nom d'un arbre indigène, qui croît à Madagascar.

DIDYMENCÉPHALOÏDE s. m. (di-di-man-sé-fa-lo-i-de — du gr. *didumoï*, testicules ; *enkephalé*, cervelle ; *eidos*, aspect). Méd. Cancer du testicule.

DIDYMIE s. f. (di-di-mi — du gr. *didumos*, double). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des ichneumoniens, comprenant des espèces étrangères à l'Europe.

DIDYMION s. m. (di-di-mi-on — du gr. *didumos*, double). Bot. Genre de petits champignons trichospermes, d'un blanc cendré.

DIDYMITE s. f. (di-di-mi-te — du gr. *didumoï*, testicules). Pathol. Inflammation des testicules.

— Encycl. Pathol. V. ORCHITE.

— Art vétér. La *didymite* est l'inflammation des testicules ; cette affection se manifeste par la douleur et l'engorgement. L'organe malade acquiert un volume quelquefois énorme ; l'épididyme est aussi engorgé, douloureux ; l'animal éprouve de la gêne dans la marche, il tient les membres postérieurs écartés l'un de l'autre, il est triste et souffrant, l'appétit est diminué, le pouls est accéléré, la fièvre de réaction est parfois très-intense. La *didymite* se termine quelquefois par la formation d'un foyer purulent dans l'épaisseur des tissus enflammés ; d'autres fois, la chaleur diminue, la douleur s'apaise et l'engorgement seul demeure stationnaire : c'est l'état chronique. La sarcocèle ou la dégénérescence squirrheuse peut être aussi la conséquence de la *didymite*, ainsi que l'atrophie de l'organe malade. Les causes les plus ordinaires de cette maladie sont les violences extérieures, l'inflammation des tissus qui environnent les testicules ou celle de leurs annexes. Lorsque l'inflammation a un certain degré d'intensité, il convient de débuter par une ou deux saignées générales et de soumettre l'animal à la diète. On emploie localement les cataplasmes émollients ou un bandage matelassé que l'on a soin d'humecter souvent de décoctions émollientes mucilagineuses. Ce bandage a le double avantage de maintenir les substances émollientes sur les testicules et de servir en même temps de suspenseur pour supporter l'organe malade et éviter des tiraillements douloureux du cordon testiculaire. Les saignées locales, au moyen d'une application de sangsues, et les bains émollients conviennent pour les petits animaux, sans toutefois négliger l'usage du suspensoir et des autres moyens indiqués pour ceux des grandes espèces. On continue les émollients jusqu'à ce que l'inflammation ait disparu. Si l'on ne parvient pas à obtenir la résolution de la *didymite*, si elle passe à l'état chronique, il faut recourir aux frictions irritantes : le liniment savoureux camphré et le liniment ammoniacal sont indiqués dans ce cas. Si la suppuration s'établit, si un foyer purulent existe, il convient d'en opérer la fonte, de détorger la partie et de panser la plaie avec des plumasseaux légers, secs ou imprégnés de substances alcooliques ou de teinture d'aloès, selon que l'exige l'état des tissus.

DIDYMOCARPE adj. (di-di-mo-kar-pe — du gr. *didumos*, double ; *karpos*, fruit). Bot. Dont les fruits sont doubles.

— s. m. Bot. Genre de plantes, de la famille des gesnéracées, type de la tribu des didymocarpées, à double placentaire.

DIDYMOCARPÉ, ÉE adj. (di-di-mo-kar-pé — rad. *didymocarpe*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre didymocarpe.

— s. f. Tribu de la famille des gesnéracées, ayant pour type le genre didymocarpe, et élevé par quelques auteurs au rang de famille.

DIDYMOCHITON s. m. (di-di-mo-ki-ton — du gr. *didumos*, double ; *chitôn*, tunique). Bot. Genre de végétaux ligneux, de la famille des méliacées, qui habite Java et les îles voisines.

DIDYMOCHLÈNE s. f. (di-di-mo-klè-ne — du gr. *didumos*, double ; *chlaina*, enveloppe). Bot. Genre de fougères arborescentes, de la tribu des polypodiées, qui habite les régions tropicales.

DIDYMOCRATÈRE s. m. (di-di-mo-kra-tère — du gr. *didumos*, double ; *cratêr*, coupe). Bot. Genre de petits champignons épiphytes.

DIDYMODE s. m. (di-di-mo-de — du gr. *didumos*, jumeau ; *odous*, dent). Bot. Genre de mousses, qui habite les montagnes d'Europe. ‖ On dit aussi DIDYMODON.

DIDYMOPHYMIE s. f. (di-di-mo-fi-mi — du gr. *didumoï*, testicules ; *phumos*, tubercule). Méd. Affection tuberculeuse des testicules.

DIDYMOPHYSE s. f. (di-di-mo-fi-ze — du gr. *didumos*, double ; *phusis*, production). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des thlaspidées, qui habite l'Arménie.

DIDYMOPRION s. m. (di-di-mo-pri-on — du gr. *didumos*, double ; *prion*, scie). Bot. Genre d'algues, de la famille des desmidiées.

DIDYMOPS s. m. (di-di-mops — du gr. *didumos*, double ; *ops*, face). Entom. Genre d'insectes névroptères, voisin des libellules.

DIDYMOPYIE s. f. (di-di-mo-pi-i — du gr. *didumoï*, testicules ; *puon*, pus). Méd. Abcès du testicule.

DIDYMOSPORION s. m. (di-di-mo-spo-ri-on — du gr. *didumos*, double ; *sporos*, semence). Bot. Genre de champignons épiphytes.

DIDYMOTICOS, ville de l'ancienne Thrace ; aujourd'hui Demotica.

DIDYNAME adj. (di-di-na-me — du préf. *di*, et du gr. *dunamis*, puissance). Bot. Se dit des étamines disposées en deux paires, dont l'une est plus courte que l'autre, et des plantes dont les fleurs ont des étamines ayant la même disposition.

DIDYNAMIE s. f. (di-di-na-mi — du préf. *di*, et du gr. *dunamis*, puissance). Bot. Classe de plantes, renfermant celles qui ont deux paires d'étamines de longueur inégale.

DIDYNAMIQUE adj. (di-di-na-mi-ke — rad. *didynamie*). Bot. Qui appartient à la didynamie : *Plante, fleur* DIDYNAMIQUE.

— Encycl. Les vins de Die, assez spiritueux et d'un goût fort agréable, moussent à l'instar du champagne, mais ils ne conservent ces qualités que pendant deux ans ; lorsqu'on veut les leur conserver, on les traite comme ce dernier vin, mais il est rare qu'on ait recours à ce moyen. Voici cependant comment on opère. Les raisins sont portés directement au pressoir, où l'on extrait le premier jus ; le moût est recueilli dans des *tenaes*, et lorsqu'il a déposé, on le met dans des sacs de toile, d'où il tombe dans des tonneaux fortement méchés. Pendant le premier mois, on

le soutire tous les jours ; quand le vin est devenu tout à fait clair, le soutirage se répète tous les mois pendant un an ; opération qui n'a plus lieu ensuite que tous les ans, au mois de mars, jusqu'au moment de la mise en bouteilles.

La clairette de Die se vend ordinairement 1 franc la bouteille ; ses débouchés principaux sont le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence. Indépendamment de la clairette, on fabrique à Die, d'après les mêmes procédés, des muscats blancs et rosés mousseux très-supérieurs à la clairette, dont la réputation serait surfaite, au dire de M. Rendu.

DIE (comtesse DE), femme poëte du XIIe siècle. Elle épousa Guillaume de Poitiers, mais n'en conserva pas moins, après son mariage, le titre du comté qu'elle lui avait apporté en dot. Elle fut célébrée par les troubadours provençaux et composa elle-même des élégies amoureuses pleines de sensibilité, de grâce et de passion. La comtesse de Die ressentit pour Rambaud d'Orange, baron du Languedoc, mort vers 1173, l'affection la plus ardente, à laquelle il ne répondit que par de la froideur et des infidélités. La Bibliothèque impériale possède d'elle trois pièces manuscrites, dont deux ont été traduites par Raynouard, dans son *Choix des poésies originales des troubadours*. « Je ne crois pas, dit cet auteur en parlant d'une de ces pièces, que jamais l'élégie amoureuse ait mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi passionnée. » — Une autre femme poëte du même nom, qu'on croit la fille de la précédente, fut aimée par Guillaume d'Adhémar. La douleur que lui fit ressentir la mort de son amant fut si vive qu'elle s'enferma dans un couvent de Tarascon, où elle ne tarda pas à mourir de chagrin.

DIÉ (SAINT-), en latin *Sanctum Deodatum*, ville de France (Vosges), ch.-l. d'arrond., à 55 kilom. N.-E. d'Epinal, à 394 kilom. N.-E. de Paris, sur la rive droite de la Meurthe ; pop. aggl., 8,045 hab. ; — pop. tot., 10,472 hab. L'arrond. comprend 9 cant., 109 comm. et 118,527 hab. Tribunaux de 1re instance et de justice de paix ; évêché suffragant de Besançon ; grand séminaire ; collége communal ; bibliothèque publique. Filatures et tissage du coton ; fabriques de tapis ; teinturerie, tanneries, papeteries, forges et tréfileries ; construction de machines, chaînes perfectionnées. Commerce de grains, bestiaux, lin, chanvre, toiles, bois, potasse, quincaillerie. Saint-Dié possède trois sources d'eaux minérales : l'une ferrugineuse, l'autre sulfureuse, et la troisième acidule ; aux environs se trouvent des mines de fer, de cuivre, et des carrières de marbre.

Saint-Dié est une jolie petite ville, propre, bien bâtie, bien percée et agréablement située entre deux groupes de hautes montagnes, au milieu de riantes prairies qui s'étendent sur les deux rives de la Meurthe. Ses environs offrent des sites grandioses, que le regard embrasse de la plupart des points de la ville, mais surtout de la Grande-Rue, bordée de belles maisons et ornée d'une fontaine monumentale. Parmi ses édifices, nous citerons la cathédrale et son beau cloître, la petite église, le temple protestant, l'évêché avec ses beaux jardins ; l'hôtel de ville, construit en 1765 ; un arc de triomphe élevé en 1757 ; une belle place ornée d'une pyramide consacrée à la mémoire du roi Stanislas et d'une fontaine monumentale ; l'hôpital, le grand séminaire, la bibliothèque. Ajoutons à ces ornements de la ville les belles promenades du Parc, sur les bords de la Meurthe, du Gratin et du Mont-Saint-Martin.

Au VIIe siècle, Déodat, évêque de Nevers, quitta son siége apostolique et vint chercher le rendre célèbre un jour, et avoir obtenu du conseil municipal un léger subside, il vint à Paris et se fit admettre dans l'atelier de Ramey et Dumont. Après, en 1835, il entrait à l'Ecole des beaux-arts, pour en sortir en 1841 avec le grand prix de sculpture. Son bas-relief de concours, la *Mort de Démosthène*, est resté l'un des meilleurs du genre.

Mais, pendant qu'il se préparait ainsi, par un rude labeur, aux succès de sa brillante carrière, il lui fallait trouver le temps, non-seulement de gagner sa vie, mais encore de venir en aide à ses parents, dont la position était difficile. Aussi dut-il entreprendre, durant ses premières études, des travaux lucratifs, tels que les figures décoratives de l'avant-scène de l'Opéra-Comique et celles de la coupole du Théâtre-Italien. A Rome même, un autre souci non moins impérieux vint l'occuper. Il s'agissait pour lui d'acquérir une instruction littéraire plus en harmonie avec l'avenir qui l'attendait ; et le voilà passant les nuits sur les livres après avoir travaillé tout le jour. Ses études artistiques n'étaient pas négligées pour cela : il envoya de Rome une *Famille chrétienne ensevelissant son enfant aux catacombes*, bas-relief d'un sentiment exquis qui fut remarqué ; puis une copie, de marbre, de l'*Aristide antique ;* une charmante esquisse, l'*Enfoncement de Lafontaine*, un buste de marbre, *Vilanella ;* un deuxième buste, le *Portrait de M. Schnetz*, directeur de la villa Médicis ; la *Méditation*, figure de marbre, grande comme nature, qui reparut au Salon de 1852 et valut à son auteur une médaille de 1re classe. Cette statue, d'un grand caractère et d'une exécution hors ligne, fut achetée par le ministre d'Etat et donnée à la